

Annonce d'une enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que la **HEIMBACH SPECIALITIES AG** rue de Liège, 63A à 4721 Kelmis a introduit une demande de renouvellement de permis d'environnement **pour l'exploitation d'une entreprise de fabrication de textiles spéciaux(feutres).**

Conformément au décret du 11.03.1999 concernant les permis d'environnement, cette activité nécessite un permis d'environnement de 2^{ème} catégorie.

A cet effet est organisée, conformément à l'article D.29 du Livre I du Code de l'Environnement, une **enquête publique** qui se tiendra **du 27.01.2023 au 13.02.2023. La séance de clôture a lieu au Service environnement le 13.02.2023 à 11H.**

L'autorité compétente pour l'octroi du permis est le Collège communal.

Le dossier ne peut être consulté que sur rendez-vous aux heures habituelles d'ouverture (Lu-Ve : 9H-12H30 + Je : 15H-18H) - **Günther HAVENITH- 087/63 98 37 – guenther.havenith@kelmis.be**. En dehors des heures d'ouverture mentionnées ci-dessus et le jeudi après 18H ou le samedi matin moyennant prise de rendez-vous auprès de la personne de contact.

Les éventuelles remarques/réclamations doivent être à adressées par écrit au Collège communal ou par mail à guenther.havenith@kelmis.be

Le Directeur général ff.,
signé

Y. KEVER



Le Bourgmestre,
signé

L. FRANK